DLP 29-5-85502425

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

STATION CHAMPAGNE-ARDENNE

Départements : Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne

08 REIMS 51 10 52

Ministère de l'Agriculture
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
62, avenue Nationale - La Neuvillette
B.P. 1154 - 51056 REIMS CEDEX
Téléphone : (26) 09.06.43

PUBLICATION PÉRIODIQUE
Abonnement annuel : F



ÉDITION SPÉCIALISÉE - GRANDES CULTURES

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET

BULLETIN N° 14 du 23 MAI 1985

Envoi n° 13

ABONNEMENT ANNUEL :

Edition A ou B : 125 F
Edition A + B : 225 F

COLZA	:	AGIR	. cylindrosporiose
		SURVEILLER	charançon des siliques
		ATTENDRE	alternaria
POIS	:	SURVEILLER	mildiou
POMME de TERRE	:	AGIR	. MILDIOU
CEREALES	:	AGIR	. traitements fongicides . cnéphasia

COLZA

La cylindrosporiose est toujours en évolution.
SUR LES PARCELLES NON PROTEGEES DEPUIS PLUS D'UN MOIS, REALISEZ RAPIDEMENT UNE INTERVENTION SI LA MALADIE EST INSTALLEE SUR LES FEUILLES SUPERIEURES.

Les charançons des siliques sont assez peu actifs mais de nouveaux vols ont eu lieu localement.

N'oubliez pas que la chute des pétales réduit la durée d'action des insecticides (5 jours de rémanence environ).

EN CAS DE REINFESTATION, UN TRAITEMENT DE BORDURE PEUT ETRE REALISE.

ATTENTION AUX ABEILLES.

L'alternaria est faiblement présente sur les feuilles de la base.

IL EST ENCORE TROP TOT POUR TRAITER.

Stratégie de lutte :

La période d'intervention s'étale du stade "10 premières siliques bosselées" jusqu'à 3 semaines avant récolte.

Le traitement doit être déclenché dès l'apparition des premières taches sur siliques avec :

Kidan à 1,5-2 l/ha
Rovral à 0,75-1 l/ha
Sumisclex à 1,5 l/ha

POIS

Dans quelques rares parcelles, le mildiou est bien implanté. Ce champignon est cependant défavorisé par les températures actuelles.

LES PREMIERES TACHES D'ANTHRACNOSE SONT SIGNALEES. LES AVERSES AYANT LESSIVE LES PRODUITS DE CONTACT, UNE NOUVELLE COUVERTURE POURRA ETRE REALISEE EN CAS DE PRESENCE MARQUEE DE MILDIOU. TENEZ COMPTE DE LA PRESENCE EVENTUELLE D'ANTHRACNOSE POUR CHOISIR VOS PRODUITS.

POMME DE TERRE

Les premières taches de mildiou ont été observées le 20 mai sur tas de déchets (secteur de Nozay, Villers-Herbisse dans l'Aube).

.../... P. 117

Les conditions orageuses actuelles sont très favorables aux contaminations.

PROTEGER DES QUE POSSIBLE L'ENSEMBLE DES CULTURES LEVEES. EN RAISON DU RISQUE ELEVE DE LESSIVAGE, PREFEREZ LES PRODUITS PENETRANTS OU SYSTEMIQUES.

Résistance aux fongicides systémiques :

Afin de limiter ou d'éviter l'apparition de souches de mildiou résistantes, nous vous conseillons :

- d'éviter toute utilisation de l'Acylon P dans les zones à résistance.
- dans les régions sans résistance connue :
  - . n'intervenez que sur végétation active, au maximum 2 fois au cours de la campagne pour l'Acylon P, 2 à 3 fois pour le Pulsan.
  - . n'intervenez que sur culture saine, c'est à dire en PREVENTIF.

CEREALES

Blé : gonflement à sortie dernière feuille pour les plus précoces.

Orge-escourgeon : épiaison

Blé :

Septoriose, oïdium et fusariose en évolution. Le piétin évolue rapidement dans la tige, mais reste stable en fréquence.

Les premières pustules de rouille brune sont signalées dans le Nogentais.

LES PARCELLES AYANT DEJA RECU UNE BONNE COUVERTURE CONTRE LES MALADIES FOLIAIRES NE DEVRAIENT PAS ETRE PROTEGEES AVANT L'EPIAISON, SEULES LES CULTURES INSUFFISAMMENT PROTEGEES CONTRE L'OIDIUM, LA SEPTORIOSE OU LA ROUILLE BRUNE SONT A TRAITER SI LA 3ème FEUILLE EST ATTEINTE.

Orge-Escourgeon :

LA PROTECTION "EPIAISON" EST A REALISER RAPIDEMENT SI LE DERNIER TRAITEMENT REMONTE A PLUS DE 3 SEMAINES, NOTAMMENT SI L'HELMINTHOSPORIOSE EST BIEN IMPLANTEE.

Orge de printemps :

Oïdium, plus rarement rhynchosporiose sont présents.

DANS LES PARCELLES PRECOCES, INTERVENEZ EN CAS DE PASSAGE SUR LA 3ème FEUILLE.

Cnéphasia :

Des insectes au stade "pincement" sont signalés localement.

VISITER VOS PARCELLES SITUEES EN BORDURE DE BOIS OU DE HAIES.

INTERVENEZ RAPIDEMENT SI LE SEUIL EST ATTEINT.

A PARTIR DU 1er JUIN, NOUVEAUX
HORAIRES DE PERMANENCE TELEPHONIQUE

Pour améliorer la qualité des services que nous vous proposons, des permanences téléphoniques seront assurées :

- le lundi de 9 h 30 à 12 h 00
- le mardi, mercredi, jeudi de 8 h 30 à 9 h 00
- le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00

à TROYES : 16 (25) 73.25.23
à REIMS : 16 (26) 09.06.43

DIFFUSION TELEMATIQUE DES AVERTISSEMENTS AGRICOLES

La diffusion par Minitel des avertissements agricoles permet de mettre très rapidement à votre disposition une information constamment à jour : le délai entre l'envoi et la réception du message est de quelques minutes, et plusieurs messages peuvent être envoyés chaque semaine.

Actuellement, 2 cultures sont concernées : la vigne et la pomme de terre. Les autres cultures bénéficieront de ce système dès le mois de septembre prochain.

Pour connaître les conditions d'abonnement, contactez notre Service.